

(N)

Évolution récente des captures et des coûts
de la pêche aux bonites (*Katsuwonus pelamis*)
dans le Pacifique Sud-Ouest

par William BOUR,
océanographe à l'ORSTOM (Nouméa)

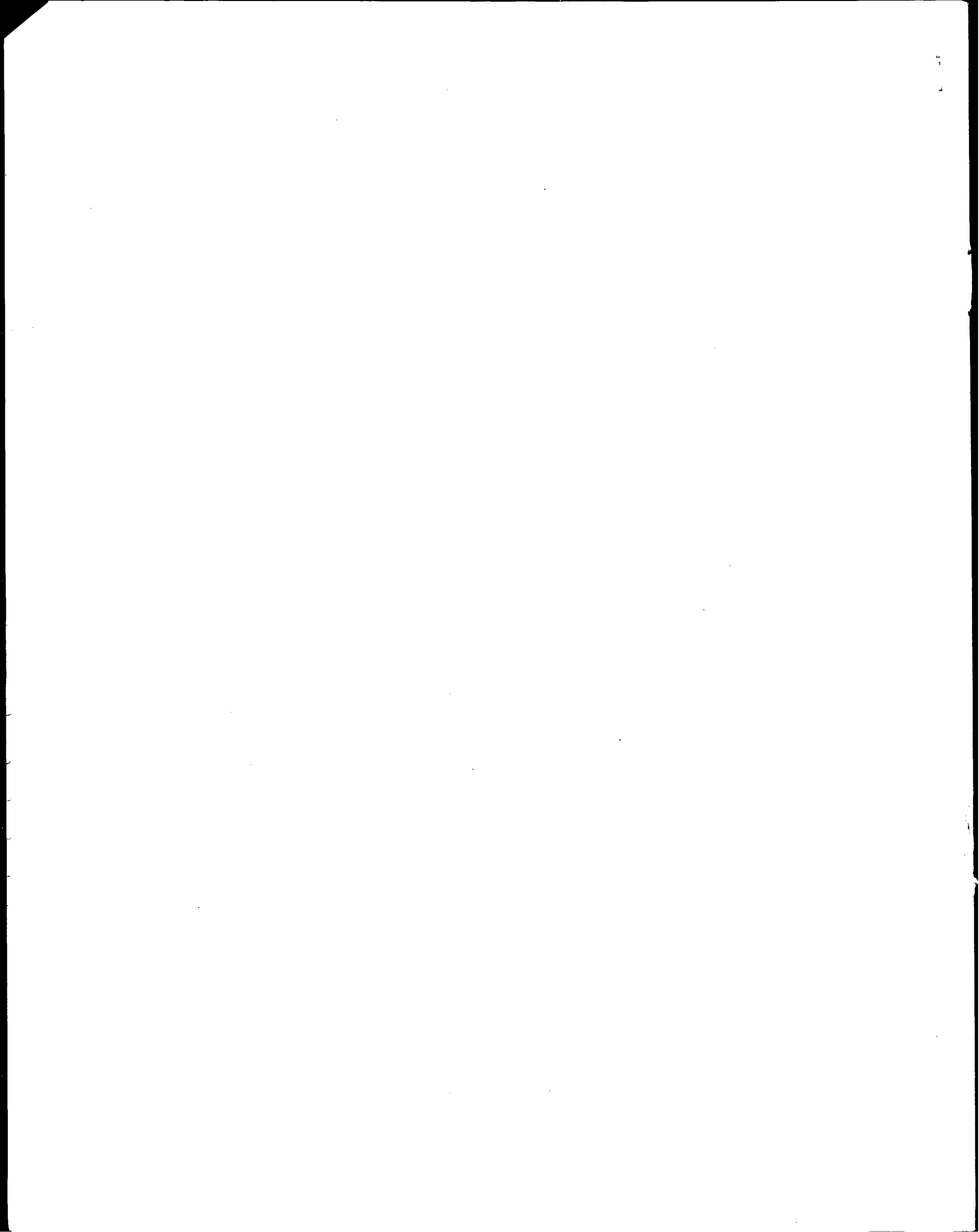
28 NOV 1983

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 3930 ex 1

Cote : B

Tiré à part de « La pêche maritime » de mai 1980.



Le colloque de la mer, tenu à Nouméa en septembre 1979, a mis en relief les possibilités offertes aux armateurs français en matière de pêche aux bonites dans le Pacifique. Une étude très approfondie sur ce sujet sera entreprise par l'ORSTOM au cours de l'année 1980, mais, dès à présent, plusieurs publications récentes permettent de dégager les traits essentiels des dernières années concernant l'évolution des flottilles, l'aire géographique prospectée ainsi que certaines données économiques qui évoluent actuellement sur un rythme accéléré.

Les canneurs

Canneurs japonais basés dans certains pays du Pacifique Sud-Ouest

Des armateurs japonais ont créé avec les Etats hôtes des sociétés à risques partagés (joint-ventures), essentiellement en Nouvelle-Guinée, aux îles Salomon et à Fidji ; d'autres sont en projet à Tonga, Kiribatis (ex-îles Gilbert), en Australie et dans les T.T.P.I. (Trust Territory of the Pacific Islands).

Les canneurs utilisés par ces sociétés sont de la classe 50-100 tjb. Au cours de l'année 1978, une saison de pêche exceptionnelle en Nouvelle-Guinée a permis à ces flottilles de doubler leurs captures par rapport à l'année précédente ; en effet, de 24 000 t en 1977, les prises ont atteint 47 700 t, dépassant la précédente année record : 41 800 t en 1974. Les canneurs japonais basés localement ont débarqué au total près de 68 000 t de bonites en 1978.

Canneurs japonais à grand rayon d'action

L'augmentation très rapide de l'effort de pêche consacré aux bonites depuis 1970 est principalement due aux activités des canneurs à grand rayon d'action venant du Japon. Ils n'ont cessé d'augmenter en nombre depuis 1970 (tableau 1) et de pêcher dans des eaux de plus en plus méridionales (cartes 1 et 2).

Tableau 1. — Evolution du nombre de canneurs japonais par taille depuis 1970

Année	20 à 50 tjb	100 à 200 tjb	200 tjb
1970	220	140	61
1971	165	129	83
1972	131	116	145
1973	93	80	199
1974	136	84	227
1975	95	39	279
1976	51	17	267

Jusqu'en 1976, les canneurs à grand rayon d'action japonais étaient libres de prospecter dans tout le Pacifique Sud-Ouest sans autres limites que les contraintes techniques et les eaux territoriales. La création des zones économiques exclusives (Z.E.E.) à 200 milles des côtes a réduit à presque rien la superficie des eaux internationales de la zone comme le montre l'enveloppe globale des Z.E.E. de la région (carte 3). Cette situation a obligé les grands canneurs à redistribuer l'effort de pêche et, bien sûr, à négocier des accords de pêche bilatéraux avec les Etats concernés. D'après Kearney (1979), l'estimation du poids des bonites pêchées dans la Z.E.E. de Nouvelle-Guinée est passé de 56 000 t en 1974 à 10 500 t en 1976, année de création de la zone économique. L'effort de pêche s'est déplacé vers l'Est, dans la région des Kiribatis.

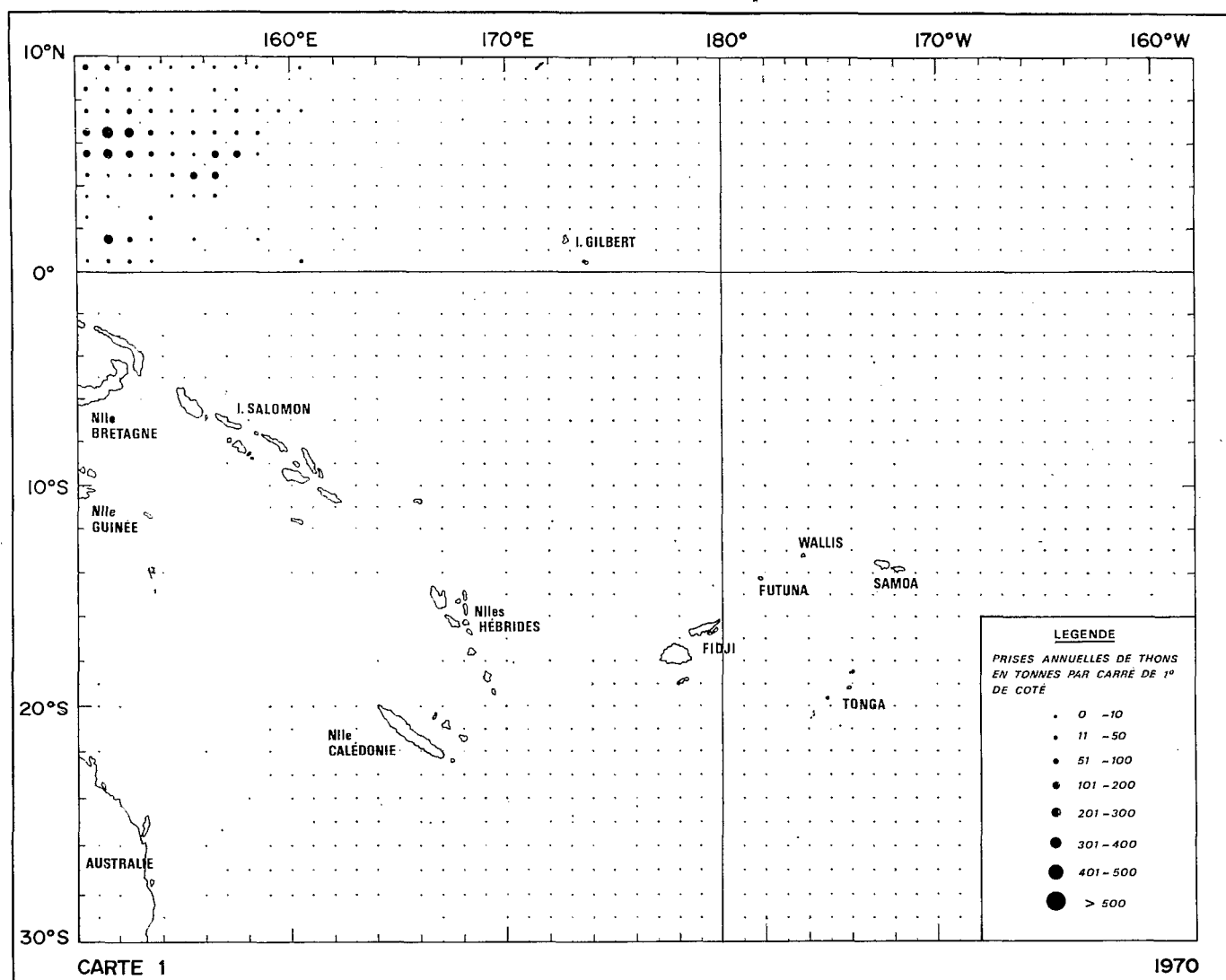
En Nouvelle-Calédonie, la venue de ces grands canneurs était très épisodique ; l'estimation de leurs captures dans la Z.E.E. était de 380 t en 1975 et seulement 58 t en 1976. A partir de 1977, la zone économique, bien que créée, n'était pas encore activée, ce qui a permis à plusieurs grands canneurs japonais de venir pêcher à proximité des récifs nord de la Nouvelle-Calédonie (carte 4).

De mi-février à mi-mars 1977, 1 278 t de bonites ont été pêchées dans la zone économique calédonienne (statistiques officielles de l'Agence des pêches japonaise). Le rendement moyen obtenu au cours de ce mois de pêche a été de 7,9 t par jour de pêche.

Comme il fut noté plus haut, l'année 1978 a été particulièrement favorable à la pêche des bonites ; c'est une année record pour les pêcheurs du Pacifique Ouest. La conséquence logique a été une chute spectaculaire du cours de la bonite au Japon, dès le mois d'avril 1978. De 200 yens le kilo en janvier 1978, le prix s'est effondré à 142 yens en mai 1978, la monnaie japonaise ayant par ailleurs subi une dévaluation à cette époque. La Fédération des coopératives de pêche thonière japonaise dut créer à cette occasion un organe de contrôle de la production qui obligea les grands canneurs à stopper toute activité pendant 30 jours au cours de la période 15 septembre-28 février 1979.

Canneurs coréens

La Corée du Sud avait programmé la construction de grands canneurs dès 1972 ; huit unités furent en opération en 1975-76 mais sans grand succès. Le plan est actuellement abandonné : les grands canneurs coréens sont partis en Atlantique, mais de nombreux petits canneurs travaillent sous contrat pour les sociétés implantées en Nouvelle-Guinée avec, semble-t-il, d'excellents résultats.



Les senneurs

Senneurs japonais

Après les essais très positifs réalisés par le JAMARC en 1974-75 (Bour et Josse, 1978), une flottille de senneurs japonais a vu le jour et se compose actuellement de 11 unités. Leur zone d'action s'étendait, ces dernières années, au nord de la Nouvelle-Guinée. Leurs captures, de l'ordre de 23 000 t de bonites en 1976, ont atteint 25 000 t en 1977 et dépassé 28 000 t en 1978. Ce sont des résultats encourageants si l'on considère que les senneurs japonais appartiennent à la classe des 500 tjb.

Senneurs américains

Les difficultés rencontrées par les senneurs américains dans le Pacifique Est les ont conduits à prospecter les eaux tropicales du Pacifique central et Ouest.

Les problèmes liés à la thermocline profonde (Le Guen et al., 1977) ont été résolus par l'augmentation de la taille des sennes ; elles peuvent atteindre actuellement 260 m de chutes. Au cours des dernières campagnes, les zones d'action principales des senneurs américains ont été : le Sud des Trust Territories, de Palau aux Kiribatis, et la zone économique de Nouvelle-Zélande.

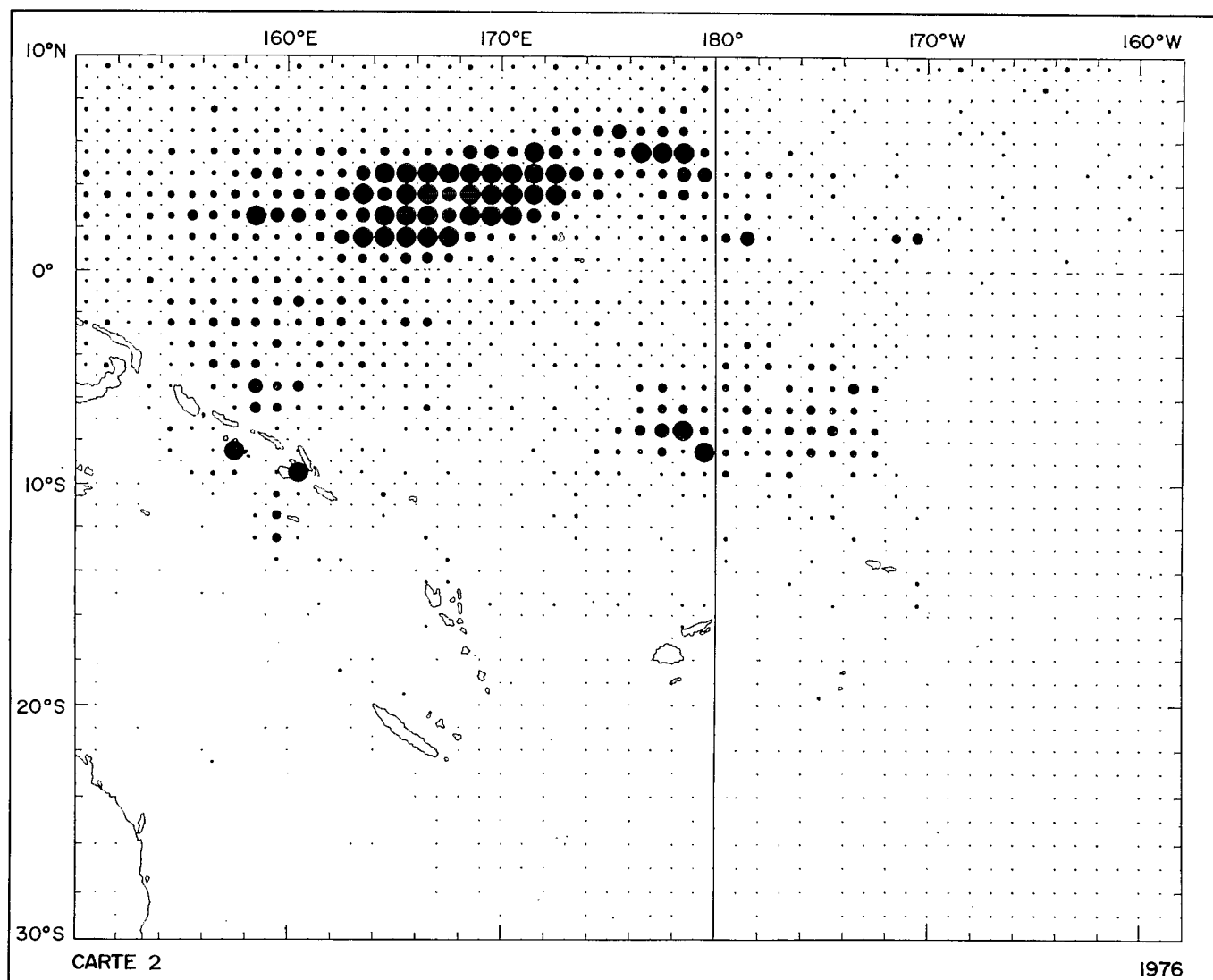
Activité des senneurs américains en Nouvelle-Zélande

C'est à la suite d'un accord passé en 1974 entre le gouvernement néo-zélandais et la Star-Kist Foods Inc. que des senneurs américains viennent chaque année en Nouvelle-Zélande pendant l'été austral. La saison commence en novembre, mais 80 à 90 % des captures sont réalisées entre janvier et mars. Le tableau 2 résume les opérations depuis 1976.

Tableau 2. — Nombre de senneurs américains opérant en Nouvelle-Zélande et résultats obtenus pour les années 1976-77-78

(Prises en tonnes)

	1976	1977	1978
Nombre de senneurs	5	11	10
Captures totales	4 715	7 541	9 526
Prise par jour de pêche ou de recherche	21	16	24
Prise par coup de senne	15	12	13
Prise par coup de senne positif ..	26	24	32



Saison 1979

La saison de pêche en Nouvelle-Zélande (novembre 1978-mars 1979) a été analysée très en détail par Habib (1980). Les traits principaux sont les suivants :

Abondance et localisation géographique des bonites

Environ 1 100 mattes ont été observées au cours de la saison (observations de surface et en survol aérien). La taille moyenne de ces mattes étaient de 30 t. Il faut souligner que la proportion de poissons pêchés par rapport aux quantités observées n'a pas dépassé 25 %, ce qui, théoriquement, a évité toute ponction excessive du stock. L'aire de pêche intéresse le nord de la Nouvelle-Zélande et ne dépasse guère 38° S.

En début de saison (novembre, décembre), les mattes sont surtout présentes à l'extérieur des eaux territoriales (12 milles de la côte), puis, en mi-saison, c'est dans les eaux territoriales que les bonites sont abondantes (environ 60 % des mattes observées). Vers mars, avril, l'abondance diminue rapidement partout ; Habib estime que la migration vers le Nord s'effectue en profondeur.

L'heure de pêche, la lunaison et la température de l'eau

Sur les 8 975 t de bonites débarquées en 1979, la moitié a été pêchée le matin (6 h à 11 h), un tiers l'après-midi et

le reste le soir. Les coups de senne positifs ont été plus nombreux le matin.

Les trois quarts des captures ont eu lieu pendant la nouvelle lune et les premiers quartiers, avec des rendements particulièrement élevés.

Presque 100 % des bonites capturées se trouvaient dans des eaux comprises entre 19° et 22,9° ; les Néo-Zélandais désignent d'ailleurs ce type d'eau « skipjack water ».

Le coût de la pêche aux bonites

Dans un rapport d'expertise réalisé en 1979 pour le compte du S.P.E.C. (South Pacific Bureau for Economic Cooperation), Kearney donne des informations intéressantes relatives aux coûts de fonctionnement du grand canneur et du senneur.

Canneurs japonais

Le tableau 3 résume les données économiques des grands canneurs (300 à 500 tjb), susceptibles de venir pêcher en Nouvelle-Zélande ou en Polynésie.

Tableau 3. — Evolution de la situation économique d'un capteur japonais à grand rayon d'action

Données économiques	1972	1974	1976
Nombre moyen d'hommes d'équipage	37	32	30
Coûts totaux *	495	585	754
Bénéfices *	+ 21	- 1	+ 43
Postes principaux (en % des coûts totaux) :			
— emploi	45	38	40
— carburant	8	18	21
— achat appât	8	8	8

* (en \$ US × 1 000).

Senneurs américains

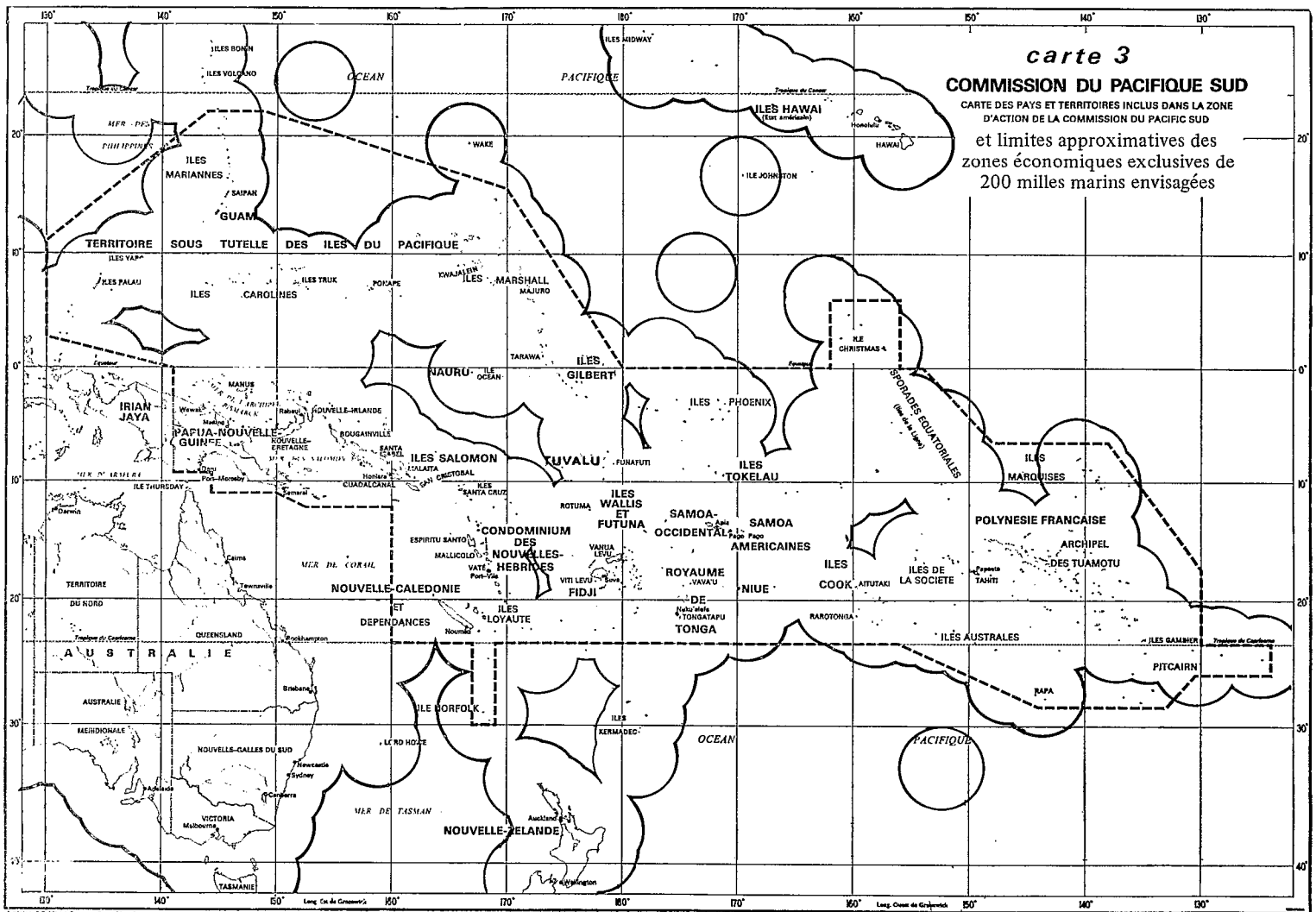
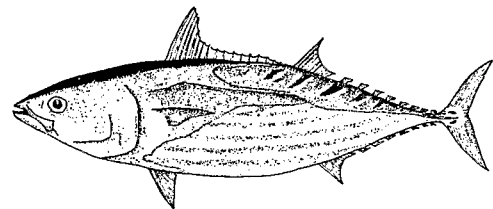
Des données précises concernant les coûts d'exploitation sont naturellement difficiles à obtenir des armateurs; les chiffres du tableau 4 sont donc présentés avec toutes les réserves d'usage quant à l'exactitude des valeurs absolues.

Tableau 4. — Evolution récente des coûts relatifs à un senneur de 1 100 tjb

Données économiques	1976	1977	1978
Coûts totaux *	2 100	1 700	1 980
Bénéfices *	+ 100	0	+ 220
Postes principaux (en % des coûts totaux) :			
— emploi	43	28	32
— carburant	13	9	8

* (en \$ US × 1 000).

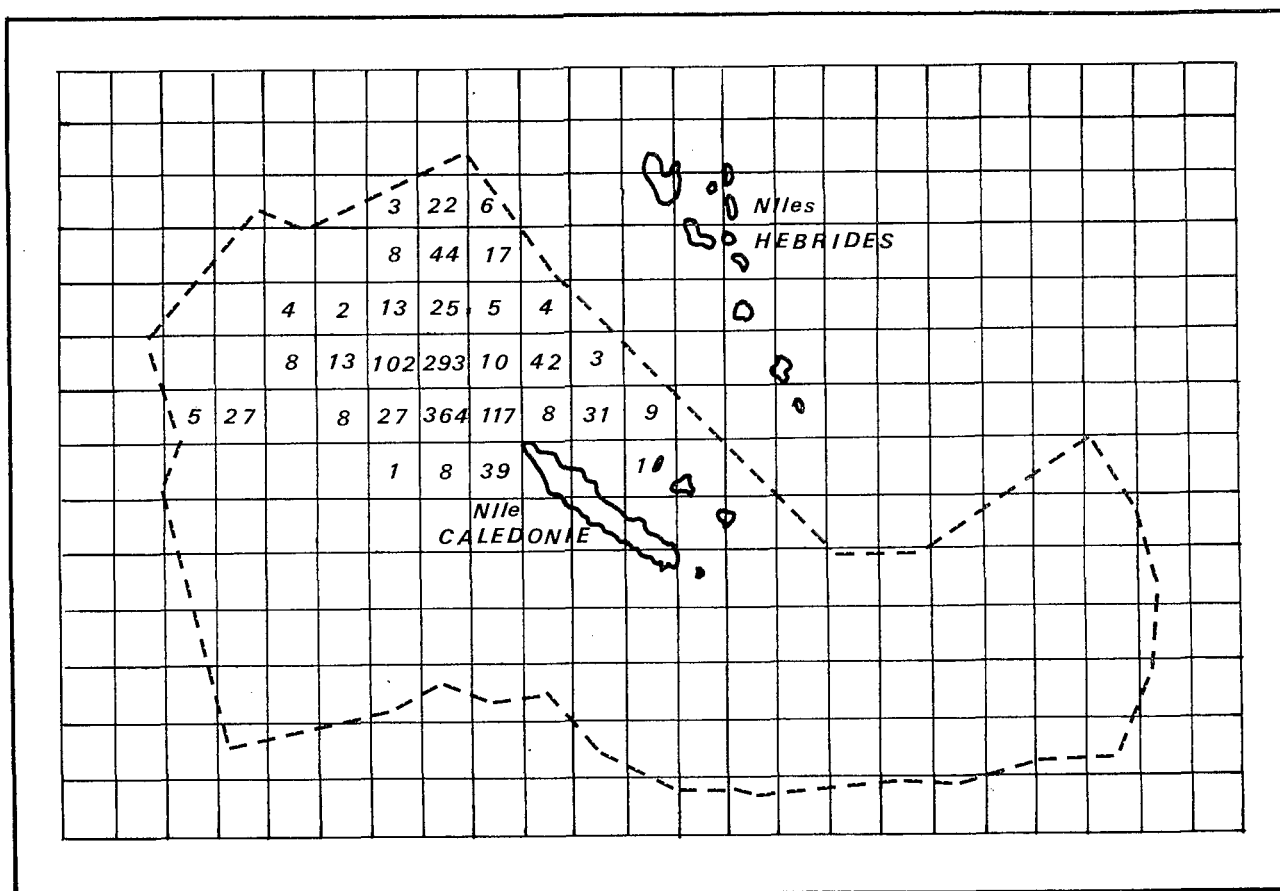
L'emploi et le carburant, deux postes très importants du coût de fonctionnement, varient avec la taille du senneur; le tableau 5 donne une idée de leurs fluctuations.



carte 3
COMMISSION DU PACIFIQUE SUD
CARTE DES PAYS ET TERRITOIRES INCLUS DANS LA ZONE D'ACTION DE LA COMMISSION DU PACIFIQUE SUD
et limites approximatives des zones économiques exclusives de 200 milles marins envisagées

Estimated boundaries by courtesy of ORSTOM, Noumea

Estimation des limites due à l'aimable concours de l'ORSTOM, Nouméa



Carte 4 : poids de bonites (exprimé en tonnes) capturées par les canneurs japonais pour chaque degré carré de la Z.E.E. de Nouvelle-Calédonie, en février-mars 1977

Tableau 5. — Variations des coûts entraînés par l'emploi et le carburant selon la taille du senneur

Tonnage (tjb)	* Emploi (%)	* Carburant (%)	** Coût de l'emploi par tonne de thon	** Coût du fuel par tonne de thon
500	32	9	229	64
1 100	32	12	178	66
2 100	34	13	153	59

* (en % du coût total).

** (en \$ US - Données de 1974).

Conclusion

Les bonites représentent pour les nombreux Etats du Pacifique Sud-Ouest une ressource pleine d'avenir.

L'espèce étant migratrice, une concertation très étroite devra réunir les pays situés dans la région et les pays pêcheurs afin d'obtenir des rendements soutenus sans porter atteinte

aux stocks. La généralisation des zones économiques, l'adaptation des engins de pêche à la région et l'utilisation de nouveaux systèmes tels les radeaux flottants artificiels sont autant de facteurs qui modifieront profondément la répartition de l'effort de pêche et la composition des flottilles.

Bibliographie

- ANONYME, 1979. — Annual report of effort and catch statistics by area. Japanese Skipjack Baitboat Fishery 1977. Research and Development Division, Fisheries Agency of Japan. 333 p.
- BOUR (W.), JOSSE (E.), 1978. — Développement des pêcheries thonières dans le Pacifique Sud. *La Pêche maritime*, n° 1206, pp 518-522.
- HABIB (G.), CLEMENT (I.T.) et FISHER (K.A.), 1980. — The 1978-79 Purse-seine skipjack Fishery in New Zealand Waters. Fisheries Research Division. Ministry of Agriculture & Fisheries, Wellington, Nouvelle-Zélande (sous presse).
- KEARNEY (R.), 1979. — An overview of recent changes in the Fisheries for highly migratory species in the Western Pacific Ocean and projections for future developments. Rapport d'expertise SPEC (79) 17.
- LE GUEN (J.C.), DONGUY (J.R.) et HÉNIN (C.), 1977. — Perspectives thonières dans le Pacifique Sud. *La Pêche maritime*, n° 1186, pp 20-28.